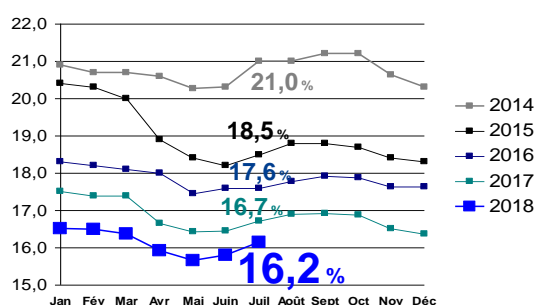


Juillet 2018 : Nouveau recul du chômage à Bruxelles

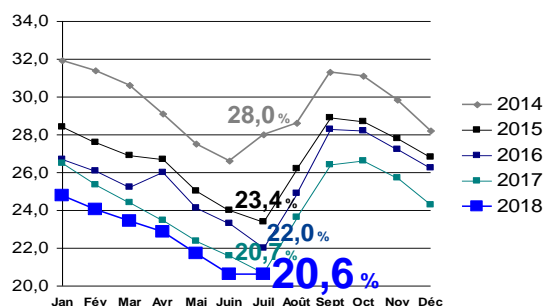
Fin juillet, Bruxelles compte 90.673 chercheurs d'emploi, soit un taux de chômage de 16,2%. Il faut remonter à l'an 2000 pour retrouver un taux encore plus bas (16%) pour le mois de juillet. Il s'agit de la 45^{ème} baisse successive du chômage. Elle correspond à une diminution de 2.323 personnes par rapport à 2017 (-2,5%), de 5.614 personnes par rapport à 2016 (-5,8%) et de 10.955 personnes par rapport à 2015 (-10,8%). En comparaison avec juillet 2014, le nombre de chercheurs d'emploi a diminué de 20.762, soit une baisse de 18,6% en 4 ans.

Le chômage des jeunes, en baisse continue depuis 62 mois, atteint quant à lui un taux de 20,6%. Bruxelles compte aujourd'hui 7.893 jeunes chercheurs d'emploi. Depuis sa création en 1989, jamais la Région de Bruxelles-Capitale n'avait connu un nombre si peu élevé lors d'un mois de juillet. Cette nouvelle diminution correspond à 291 personnes de moins que l'an dernier (-3,6%), 1.059 de moins qu'en juillet 2016 (-11,8%) et 2.229 de moins qu'en juillet 2015 (-22,0%). Depuis 2014, le nombre de jeunes chercheurs d'emploi a baissé de 38,1% (-4.857).

Taux de chômage RBC



Taux de chômage des jeunes



Évolution annuelle

Chômage RBC
-2.323 unités

Chômage des jeunes
-291 unités

Évolution du taux de chômage

Fin juillet 2018, le taux de chômage en Région bruxelloise s'établit à 16,2% (15,4% pour les hommes et 17,0% pour les femmes). En juillet 2017, le taux de chômage s'établissait à 16,7%.

Le taux de chômage est mesuré sur la base de la nouvelle population active calculée à partir des données de la Banque nationale et de l'Enquête sur les Forces de Travail du SPF Économie. Sur la base du croisement de ces données, on constate que la population active occupée a, en Région bruxelloise, augmenté en 2017 de 2,0% par rapport à l'année précédente (+1,3% pour l'ensemble de la Belgique).

Évolution du nombre de chercheurs d'emploi

Fin juillet 2018, on dénombre en Région de Bruxelles-Capitale 90.673 chercheurs d'emploi inoccupés (DEI), soit une diminution de 2.323 personnes par rapport à l'année précédente (-2,5%).

On compte au cours du mois de juillet 10.979 entrées dans le chômage (9.561 réinscriptions et 1.418 nouvelles inscriptions) contre 8.847 sorties, soit une augmentation sur une base mensuelle du nombre de DEI de 2.132 personnes (+2,4%).

Les principales caractéristiques et évolutions du chômage en Région de Bruxelles-Capitale sont fournies dans le tableau suivant à titre indicatif.

Tableau 1 : Principales caractéristiques et évolutions du chômage en Région de Bruxelles-Capitale – juillet 2018

	juillet 2018	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %	
Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)	90.673	100,0%	2.132	2,4%	-2.323	-2,5%	
Catégorie							
	DEDA ¹	63.612	70,2%	2.182	3,6%	-853	-1,3%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	3.570	3,9%	-340	-8,7%	25	0,7%
	Autres DEI	23.491	25,9%	290	1,2%	-1.495	-6,0%
Sexe							
	Hommes	47.223	52,1%	1.128	2,4%	-1.441	-3,0%
	Femmes	43.450	47,9%	1.004	2,4%	-882	-2,0%
Age							
	- 25 ans	7.893	8,7%	15	0,2%	-291	-3,6%
	25 - 49 ans	58.940	65,0%	1.742	3,0%	-2.546	-4,1%
	50 ans + ²	23.840	26,3%	375	1,6%	514	2,2%
Durée d'inoccupation							
	- 1 an	32.382	35,7%	939	3,0%	-961	-2,9%
	1 - 2 ans	13.466	14,9%	351	2,7%	-860	-6,0%
	2 ans +	44.825	49,4%	842	1,9%	-502	-1,1%
Niveau d'études							
	Faible ³	59.875	66,0%	992	1,7%	-2.214	-3,6%
	Moyen	18.158	20,0%	600	3,4%	-187	-1,0%
	Élevé	12.640	13,9%	540	4,5%	78	0,6%
Usagers du CPAS		13.426	14,8%	628	4,9%	n.d.	n.d.
Taux de chômage	Total	16,15		+0,38		-0,55	
	Hommes	15,44		+0,37		-0,74	
	Femmes	17,02		+0,39		-0,31	

Source : Actiris

On dénombre en Région bruxelloise 63.612 chercheurs d'emploi demandeurs d'allocation (DEDA), 3.570 jeunes en stage d'insertion professionnelle et 23.491 autres chercheurs d'emploi inscrits librement ou obligatoirement.

On retrouve dans cette dernière catégorie (« autres DEI ») des personnes qui n'ont pas encore reçu d'allocation de chômage (qui ont introduit une demande auprès de l'Onem), des personnes ayant été exclues des allocations de chômage et qui sont venues se réinscrire auprès d'Actiris, des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ou encore des personnes qui n'ont aucun revenu de remplacement. Il est à noter qu'une partie importante de ces CE dépendent des CPAS ou n'ont encore aucun revenu de remplacement.

Actiris peut maintenant identifier de manière plus exhaustive, parmi l'ensemble des CE, ceux d'entre eux qui sont usagers des CPAS. À partir de l'exploitation d'un flux d'information provenant directement

¹ DEDA : demandeurs d'emploi demandeurs d'allocation, soit les chercheurs d'emploi pour lesquels Actiris a été informé par l'ONEM qu'ils percevaient des allocations de chômage.

² La variation annuelle atypique pour les CE âgés de 50 et + s'explique par le changement de législation pour les chômeurs âgés de 60 ans et +. En effet, ces derniers doivent rester disponibles plus longtemps sur le marché du travail, ce qui a pour effet d'accroître leur nombre.

³ Ce niveau comprend les études de l'enseignement secondaire 2nd degré au maximum ainsi que les études réalisées à l'étranger sans équivalence de diplôme en Belgique.

du SPP Intégration sociale, il est en effet possible d'identifier les CE ayant une ouverture de droit au revenu d'intégration sociale ou à son équivalent, actuellement ou dans un passé proche. Ainsi, parmi les 90.673 DEI inscrits en juillet 2018, 13.426 CE sont usagers du CPAS (soit 14,8% du total des DEI). Ce pourcentage est plus élevé parmi les jeunes : sur les 7.893 jeunes DEI, 2.080 sont usagers du CPAS, soit 26,4%.

On constate une diminution de 1,3% sur une base annuelle du nombre de chercheurs d'emploi indemnisés (DEDA). On constate par contre une légère hausse annuelle du nombre de jeunes en stage d'insertion professionnelle (+25 unités, +0,7%). Quant aux autres chercheurs d'emploi, leur nombre a diminué de 6,0% sur une base annuelle.

Tableau 2 : Principales caractéristiques et évolutions du chômage des jeunes en Région de Bruxelles-Capitale – juillet 2018

		juillet 2018	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
DEI < 25 ans		7.893	100,0%	15	0,2%	-291	-3,6%
Catégorie	DEDA	2.566	32,5%	73	2,9%	-135	-5,0%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	2.618	33,2%	-266	-9,2%	-39	-1,5%
	Autres DEI	2.709	34,3%	208	8,3%	-117	-4,1%
Sexe	Hommes	4.266	54,0%	-42	-1,0%	-67	-1,5%
	Femmes	3.627	46,0%	57	1,6%	-224	-5,8%
Durée d'inoccupation	- 1 an	5.312	67,3%	-94	-1,7%	-118	-2,2%
	1 - 2 ans	1.551	19,7%	82	5,6%	89	6,1%
	2 ans +	1.030	13,0%	27	2,7%	-262	-20,3%
Niveau d'études	Faible	4.594	58,2%	-14	-0,3%	-294	-6,0%
	Moyen	2.874	36,4%	11	0,4%	7	0,2%
	Élevé	425	5,4%	18	4,4%	-4	-0,9%
Usagers du CPAS		2.080	26,4%	122	6,2%	n.d.	n.d.

Source : Actiris

On compte 7.893 chercheurs d'emploi de moins de 25 ans. Sur une base mensuelle, on relève une hausse du nombre de jeunes chercheurs d'emploi de 15 unités (0,2%). Sur une base annuelle, on observe une diminution du chômage des jeunes (-291 DEI, soit -3,6%) par rapport au mois de juillet 2017. Le taux de chômage des jeunes est passé ainsi sur un an de 20,7% en juillet 2017 à 20,6% en juillet 2018, affichant donc une baisse de 0,1 point par rapport à l'année passée.

Évolution des offres d'emploi

Au cours du mois de juillet 2018, Actiris a reçu un total de 17.008 offres d'emploi. Il s'agit du nombre global d'offres reçues comprenant, outre les OE reçues directement par Actiris, les OE reçues par l'intermédiaire du Forem et du VDAB dans le cadre de la mobilité interrégionale des chercheurs d'emploi mais également les OE reçues par l'intermédiaire de sites partenaires. Le nombre d'offres concernant des postes de travail situés en Région bruxelloise s'élève à 5.715.



Durant le mois de juillet 2018, Actiris a reçu directement 2.898 offres d'emploi. Ceci correspond à une augmentation de 326 unités par rapport aux offres d'emploi reçues l'année précédente au cours du même mois. On comptabilise par ailleurs 1.390 offres d'emploi satisfaites au cours de ce mois, ce qui correspond à une diminution de 517 unités par rapport à l'année précédente. Enfin, en juillet 2018, Actiris a traité 904 offres « Select Actiris » (c'est-à-dire confiées en présélection et prérecrutement gratuits à Actiris), ce qui correspond à une diminution de 5,7% par rapport à l'année passée.

Pour plus d'info & contact :

Anaïs Sorée – Porte-parole
0485 13 49 50
asoree@actiris.be

Jan Gatz – Porte-parole d'Actiris
Tel. 02 505 78 09 – 0479 407 568
jgatz@actiris.be

Concernant Actiris

Actiris est l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi. En tant que service public de l'emploi, Actiris est l'acteur principal et le fournisseur de solutions pour l'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale. Actiris concentre ses actions et moyens sur deux missions: garantir le matching entre employeurs et chercheurs d'emploi et organiser la transition vers l'emploi. Actiris est également mandaté pour la coordination de l'Observatoire bruxellois de l'Emploi.

Pour plus d'informations: www.actiris.be